



ECOLE DE SKI INTERNATIONALE

DU SKI CLUB INTERNATIONAL DE GENEVE



Règlement Classe Free Ride.

La classe Free Ride est une classe où l'on fait du ski hors piste.

Il y a aussi une classe Free Ride "Soft"

Cette dernière sera soumise au même règlement ci-dessous mais ira moins vite.

Pour information, les classes normales font aussi du hors piste si les conditions sont bonnes et sur des variantes autorisées selon le niveau de la classe.

Règlement :

Seulement les personnes sélectionnées par le chef moniteur peuvent participer à cette classe free ride. Elles doivent posséder une technique suffisante et avoir une bonne forme physique.

Elles doivent avoir suivi le cours d'avalanche du SCIG (Pratique et Théorie) de la saison et savent utiliser un DVA. Elles doivent avoir réussi le test de recherche avec DVA.

Le matériel obligatoire pour cette classe, en plus d'un équipement de ski adéquat et complet, est :

Un DVA (détecteur de victime d'avalanche) avec des piles récentes.

Une pelle.

Une sonde.

Un sac à dos de montagne avec ceinture contenant : une trousse de secours, une couverture de survie, une boisson et un petit en-cas (barres de céréales...).

Un téléphone chargé.

Le port du casque est obligatoire.

Nous conseillons vivement un sac à dos de type "ABS ; Air Bag".

Les participants signent chaque saison une décharge avec le texte suivant :

Le soussigné affirme être apte techniquement et physiquement pour la classe Free ride.

Il affirme aussi être assuré correctement et est conscient des risques inhérents à la pratique du ski hors piste sur des pentes raides.

Les personnes n'ayant pas le matériel obligatoire ou du matériel inadapté et les personnes non aptes techniquement ou physiquement seront refusées en classe free ride.

Décembre 2014